

Date de la convocation : 26/02/2021

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 16/17
Votants : 17/18

Présents : Mmes Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Arlette ROY, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Eric THICKETT, Gérard VILATTE (jusqu'à la délibération n°3 incluse).

Pouvoirs : Mme Anne-Laure BABAULT à Mme Arlette ROY

Absents excusés : Mme Andrée JOUSSEAUME

Secrétaire de séance : Mme Laury-Anne RAULT

L'an deux mille vingt et un, le quatre mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni sans la présence du public du fait du couvre-feu à 18h, à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 04/02/2021.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 18 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Fourniture de matériels informatiques pour les services de la Mairie par la société SOLURIS pour un montant de 2.777,80€ HT, 3.254,76€ TTC.
- Fourniture de bureau et matériel de bureau pour les services de la Mairie et par la société ATLANTIC BUREAU pour un montant de 2.994,95€ HT, 3.593,94€ TTC.
- Contrat pour le traitement de termites rue des coutures par la société LORILLOU pour un montant de 1.423,16€ HT, 1.707,79€ TTC.

Délibération n°1 **Projet de Pacte de Gouvernance de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de Pacte de Gouvernance et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°2 **Partenariat avec Angoul'Loisirs – convention pluriannuelle d'objectifs entre la Commune et Angoul'Loisirs**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer une convention pluriannuelle d'objectifs avec Angoul'Loisirs ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°3 **Charte de la Démocratie Participative**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la proposition de Charte de Démocratie Participative ci-annexée et autorise Madame le Maire à la signer ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 16 voix pour et 2 voix contre.

Départ de Monsieur Gérard Vilatte

Délibération n°4 Conventions de dissimulation des réseaux de communications électroniques entre la Commune et Orange – RD939 Grande Rue de Grolleau, rue du Mississippi et rue des Petits Bonneveaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer les Conventions de dissimulation des réseaux de communications électroniques entre la Commune et Orange – RD939 Grande Rue de Grolleau, rue du Mississippi et rue des Petits Bonneveaux, ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°5 Demandes de subvention au titre du Plan de relance DSIL « Rénovation énergétique »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Solliciter la Préfecture de la Charente Maritime au taux le plus élevé (50%) afin de bénéficier d'une subvention pour le remplacement de la chaudière fioul de l'école Maternelle par une chaudière à gaz condensation et pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Maternelle,
- Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subventions.
- Valider le plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération.

Collectivité	Commune de Salles sur Mer			
Opération	Remplacement de la chaudière de l'école maternelle			
Coût estimatif de l'opération				
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)		Montant prévisionnel HT		
dépose désembouage fourniture et pose d'une chaudière gaz 57kW		13 000,00 €		
Coût HT		13 000,00 €		
Plan de financement prévisionnel <small>Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande</small>				
Financiers	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DSIL " Grandes priorités "	6500	13 000,00 €	13 000,00 €	50,00 %
Autre subvention État (à préciser)				
Fonds européens				
Conseil départemental				
Conseil régional				
Autres (à préciser)				
Sous-total			13 000,00 €	
Autofinancement		6 500,00 €		0,00 %
Coût HT			13 000,00 €	
Collectivité	Commune de Salles sur Mer			
Opération	Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle			
Coût estimatif de l'opération				
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)		Montant prévisionnel HT		
pose et fournitures de 64 panneaux photovoltaïques		34 000,00 €		
Coût HT		34 000,00 €		
Plan de financement prévisionnel <small>Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande</small>				
Financiers	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DSIL " Grandes priorités "	17000	34 000,00 €	17 000,00 €	50,00 %
Autre subvention État (à préciser)				
Fonds européens				
Conseil départemental				
Conseil régional				
Autres (à préciser)				
Sous-total			17 000,00 €	
Autofinancement		17 000,00 €		0,00 %
Coût HT			17 000,00 €	

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°6 Convention d'Objectifs et de financement 2021-2022 « Accueil de Loisirs » entre la Commune et la CAF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour la période 2021-2022 ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°7 Cession du Renault Mascott Benne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la cession pour 1000€ du camion Renault Mascott benne immatriculée 2112WT17 au Garage de l'Aumônerie à Salles sur Mer et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Les prochains Conseils Municipaux se tiendront les jeudis 11 mars (la séance du 11 mars sera dédiée à l'approbation des documents budgétaires) et 29 avril 2021.
- Situation COVID : point sur la vaccination.
- Dates des prochaines élections départementales et régionales : dimanches 13 et 20 juin 2021.
- Dépôts sauvages : dépôts de plainte systématiques en Gendarmerie et enlèvement par une société ou par les services techniques en fonction de la quantité.